

INFORMATIONS GENERALES

1. Inscriptions

Le dossier d'inscription complet est à retourner au plus tard le 29 mai 2019, accompagné du règlement des frais d'inscription pour l'année 2019-2020.

Au-delà, merci d'appeler l'EFSR au 077 546 044 afin de prendre rendez-vous.

2. Repas

Les enfants ont la possibilité de prendre leur repas à l'école. La surveillance des repas est organisée par l'APE-EFSR et animée par un responsable et trois assistantes. Tarif : 2 \$ par repas, puis 1\$ à partir du 11^{ème} repas dans le mois, à régler à la fin de chaque mois (sous réserve de modifications). Les tarifs couvrent uniquement la surveillance et la maintenance. Le repas est apporté par chaque enfant et déposé dans le frigidaire prévu à cet effet. Vous trouverez à votre disposition des étiquettes bleues à coller sur la boîte de votre enfant pour les repas qui ne doivent pas être réchauffés.

Un forfait est possible en début de trimestre, le tarif est communiqué au début de chaque trimestre : en septembre, en janvier et en avril.

3. Visite médicale

Prévue dans le règlement intérieur, elle a lieu une fois par an en fonction de la disponibilité d'un médecin généraliste à Siem Reap.

4. Activités extra-scolaires (AES)

Celles-ci sont organisées par le secrétariat de l'école, en fonction des opportunités et des demandes. Il s'agit d'un service mis en place afin d'étoffer l'offre des activités à Siem Reap. Les AES peuvent se dérouler dans l'enceinte de l'école en dehors des heures de cours ou encore à l'extérieur de l'école. Chaque activité est placée sous la responsabilité de l'animateur.

5. Classe de collège et de lycée

Les enfants peuvent suivre un enseignement de collège et de lycée (de la 6^{ème} à la seconde uniquement), via les cours par correspondance CNED (Centre National d'Enseignement à Distance). Deux tuteurs et deux intervenants en langue (anglais et espagnol) font travailler les enfants en classe à partir des cours du CNED.

IMPORTANT : Les frais d'inscription et de scolarité à l'école française pour le CNED couvrent l'inscription au CNED, la rémunération des tuteurs et les frais administratifs (envoi des devoirs etc.). Ces cours de CNED nécessitent également un suivi régulier de la part des parents, et un travail autonome de la part des élèves.

6. Programmes

Les programmes scolaires suivis sont ceux de l'Education Nationale Française sous tutelle de l'AEFE. L'EFSR a cependant été autorisée à augmenter de 2h le volume horaire d'enseignement des langues étrangères. Mis à part ce changement, il ne sera pas possible de modifier des matières, voire de proposer des changements dans les méthodes d'enseignement.

Cependant, si certains parents le souhaitent, ces matières pourront être abordées dans le cadre des activités extrascolaires (cf. 4.) : langues étrangères, initiation etc.

Les programmes de tous les cycles sont consultables sur le site du Ministère de l'Education Nationale française (<http://www.education.gouv.fr/>).

7. APE-EFSR

Merci de contacter l'un des membres du bureau de l'APE-EFSR (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Française de Siem Reap) pour toutes les questions relatives à la vie, l'organisation et la gestion de l'Ecole Française : ape@ecolefr-siemreap.org

Mme. Vanessa VOUKOTITCH (017 555 034)

M. Arnaud MARTIN (085 504 889)

M. Tim BLONDEEL (017 582 231)

8. Coût de la scolarité

Voir document 2 « Règlement financier »

9. Organigramme